

BUSSÉO

Le guide pratique pour
tout savoir sur votre
titre de transport !

Allô TCAT ! 03 25 70 49 00



Qu'est-ce que la carte BUSSÉO ?



La carte BUSSÉO est une carte contenant une puce sans contact rechargeable. Ce support est valide 4 ans. Elle est utilisable seulement sur le réseau de la TCAT.

Où la recharger ?



L'agence commerciale
TCAT 16, rue de la République à Troyes

Chez l'un de nos commerçants relais
liste complète des dépositaires consultable sur www.tcat.fr



WWW

Sur notre site internet*
www.tcat.fr onglet « E-BOUTIQUE »

Que peut-on recharger sur la carte ?

Vous pouvez recharger différents forfaits sur votre carte BUSSÉO :

- un ou plusieurs abonnements 30 jours
- un abonnement 12 mois
- un abonnement ÉCOLIER
- un abonnement BASIC SCOLAIRE
- une ou plusieurs recharges de 10 voyages

Vous pouvez cumuler différents types de recharges sur votre carte, par exemple : un abonnement Basic scolaire et plusieurs recharges de 10 voyages.

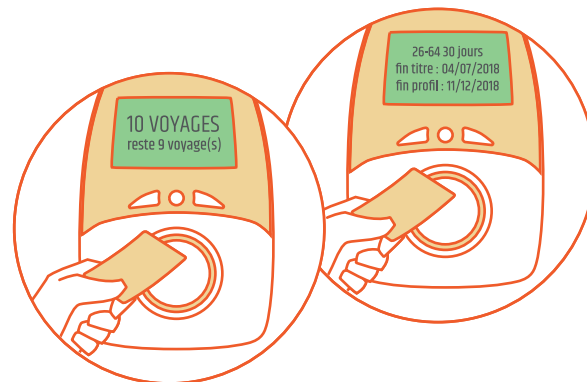
Pour consulter nos tarifs, reportez-vous à notre dépliant «Tarifs bus» ou bien notre gamme tarifaire en ligne en scannant le QR code.



Comment utiliser la carte ?

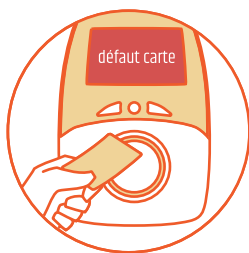
Dès votre montée dans le bus, vous devez valider votre carte BUSSÉO en la posant devant la cible grise de l'un des validateurs et la retirer une fois que l'écran de celui-ci sera passé au vert.

L'écran vous indique le nombre de voyages restants ou la durée de l'abonnement en cours, ainsi que la validité de votre profil.



* sous réserve que votre profil soit à jour, rechargement possible pour les abonnements 30 jours ne bénéficiant pas de réduction tarifaire.

Pourquoi l'écran du valideur indique un message sur fond rouge ?



Votre carte BUSSEÓ n'a pas pu être lue ? En voici les raisons en fonction du message qui s'affiche sur l'écran du valideur :

Titre non valable Il n'y a pas de titres valables sur votre BUSSEÓ.

Carte périmée Votre carte BUSSEÓ est périmée (sa validité est de 4 ans) : nous échangerons gratuitement votre carte dans notre point de vente.

Défaut carte Vous avez retiré votre carte BUSSEÓ trop rapidement de la cible du valideur. Vous devez la reposer jusqu'à ce que l'écran du valideur passe au vert.

Carte interdite La BUSSEÓ a été mise en liste noire (bloquée) suite à une perte ou un vol.

Titre invalide Votre abonnement a été effacé ou suspendu, merci de prendre contact avec l'un(e) de nos conseiller(e)s à notre point de vente.

Déjà validé Votre titre a déjà été validé dans ce véhicule il y a moins d'une heure.

Titre périmé Votre abonnement 30 jours / 12 mois a expiré.

Solde épuisé Vous n'avez plus de voyages sur votre BUSSEÓ.



Pensez à valider immédiatement votre carte BUSSEÓ en montant à bord du bus, afin d'éviter toutes contraventions.

Puis-je prêter ma carte ?

Vous ne pouvez pas prêter votre carte BUSSEÓ, elle est nominative.

Que faire si je perds ma carte, si elle est volée ou détériorée ?

En cas de perte : rendez-vous dans notre point de vente pour déclarer la perte de votre carte, nos services la désactiveront et vous en créeront une nouvelle.

Les abonnements ou voyages seront automatiquement transférés sur le nouveau support, des frais de duplicata seront appliqués.

En cas de vol : sur présentation d'un justificatif de dépôt de plainte, nous vous dupliquerons gratuitement votre carte BUSSEÓ.

En cas de détérioration : si la carte BUSSEÓ a été abimée anormalement après la vente, vous devez dupliquer celle-ci. Des frais seront appliqués.

Protection des données

En vertu des articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les trajets que vous effectuez restent anonymes.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, opposition, effacement, limitation et de portabilité pour toutes informations vous concernant en vous adressant à TCAT à l'adresse suivante :

Bien se comporter dans les transports en commun



1. Je laisse libre

... la plateforme avant



2. Je me dirige

... vers l'arrière pour faciliter la montée des autres voyageurs



3. Je propose

... ma place à ceux qui en ont le plus besoin



4. Pour descendre

... j'avertis bien à l'avance



Baisser le son

... des lecteurs MP3 et des portables



Interdit de fumer et de vapoter

... dans le bus



Ne pas gêner

... la fermeture automatique des portes

Carte BUSSÉO

Pour faire inscrire votre profil sur la BUSSÉO vous devez vous rendre à notre point de vente avec :

- votre carte BUSSÉO

ou

- en créer une en présentant une pièce d'identité (carte nationale d'identité du parent + le livret de famille ou extrait de naissance si vous êtes mineur)
- une photo récente ou vous faire prendre en photo sur place (webcam à notre point de vente)
- la fiche de «Demande de profil» complétée, jointe à notre gamme tarifaire

et

- pour les situations permettant une réduction, se reporter à notre brochure « **Tarifs bus** ».

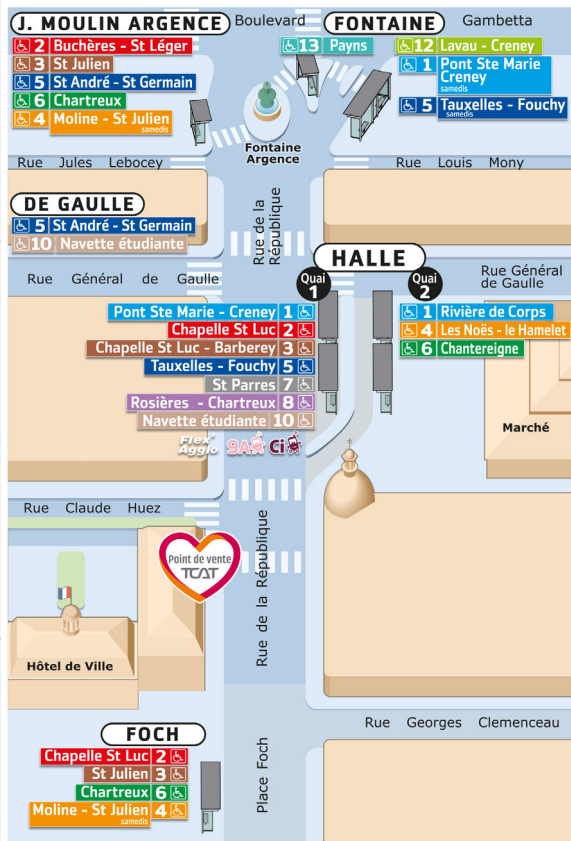
Prendre rendez-vous en ligne

Vous souhaitez gagner en efficacité et organiser au mieux votre agenda ? La TCAT vous propose un service de prise de rendez-vous en ligne qui vous garantira la priorité aux guichets lors de votre venue en agence.



RÉSERVATIONS SUR WWW.TCAT.FR

! 1 rendez-vous = 1 personne
(ex : dans le cas de figure d'un renouvellement d'abonnement pour plusieurs membres d'un même foyer, il vous faudra prendre un rendez-vous par personne).



Validez !

À chaque montée de bus, y compris en correspondance !

- Votre TICKET

Insérez-le dans la fente supérieure.

- Votre carte BUSSÉO

Sans la sortir de son étui, posez-la contre la cible jusqu'à ce qu'une lumière verte vous informe de la bonne validation.



Voyages illimités pendant 1 h à compter de la première validation, y compris les allers-retours



Point de vente TCAT ☎ **Allô TCAT ! 03 25 70 49 00**

16, rue de la République à Troyes du lundi au samedi de 08h30 à 18h30 (15h le samedi).

Gamme tarifaire et conditions générales de ventes sur www.tcat.fr

Nous suivre

